

Mobilité à Saint-Josse ; interpellation introduite par M. Safa Akyol, Conseiller communal.

Monsieur le Bourgmestre,

Je tiens à rappeler que la compétence concernant la mobilité à Bruxelles relève principalement de la Région. Toutefois, il est de notre devoir de représenter et de défendre les intérêts de nos citoyens. Par conséquent, je vous demande instamment d'interpeller la Région afin de faire part de nos inquiétudes et de nos préoccupations depuis les travaux, où devrais-je dire leur absence, dans les tunnels.

La situation actuelle de la mobilité à Saint-Josse, résultant des fermetures de tunnels et des perturbations liées à "GOODMOVE", a un impact significatif sur nos résidents. Des rues qui n'ont jamais connu d'embouteillages depuis des années sont désormais constamment engorgées, ce qui nuit gravement à la qualité de vie de nos citoyens. Congestion, stress, pollution et quand l'alternative consiste à prendre les transports en commun, force est de constater qu'ils sont bondés, peu propres, peu sécurisants, trop peu fréquents, peu adaptés aux PMR, aux poussettes, bref la peste ou le choléra.

Je tiens à souligner que malgré la méfiance exprimées précédemment concernant "GOODMOVE", la Région continue d'appliquer des fermetures de rues et des travaux qui perturbent grandement la circulation. Cela suscite la frustration et l'exaspération parmi les citoyens et les automobilistes.

Je demande que vous interpelliez la Région pour les raisons suivantes :

1. Faire part de notre désapprobation quant aux conséquences de ces travaux sur la mobilité de nos citoyens.
2. Exiger des réponses de la Région quant aux mesures envisagées pour soulager la congestion du trafic dans notre commune.
3. Insister sur l'importance de fournir un calendrier réaliste pour la fin de ces travaux, car la date de fin initialement annoncée pour le 5 est largement dépassée, et les citoyens s'impatientent. De plus, il est difficile de ne pas remarquer l'absence d'ouvriers sur les chantiers, ce qui suscite des questions parmi les habitants. Pourquoi cette situation ?
4. Interroger la Région sur la logique de réaliser simultanément des travaux sur la petite ceinture, au lieu d'alterner pour minimiser les perturbations. Nous aimerions comprendre les motivations derrière cette approche.
5. Demander des explications concernant la différence de traitement entre Yser et Saint-Josse en ce qui concerne les fermetures. Pourquoi tant de complexité dans les choix effectués ? Les résidents de Saint-Josse méritent également une considération équitable.

Nous devons défendre les intérêts de Saint-Josse et garantir que nos résidents puissent se déplacer sans entraves.

S. Akyol